



**MUNICIPALITE
DE
DONNELOYE**

ENQUÊTE PUBLIQUE

En application de l'article 57 de la loi sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATC), la Municipalité de Donneloye soumet à l'enquête publique **du 26 août 2016 au 24 septembre 2016**

LA ZONE RESERVEE SELON L'ART. 46 LATC ET SON REGLEMENT

Elle met également en consultation, durant le même délai, le rapport d'aménagement selon article 46 OAT qui l'accompagne.

Le dossier est déposé au greffe municipal où il peut être consulté durant les d'ouvertures du bureau.

Les observations ou les oppositions peuvent être consignées sur la feuille d'enquête ou adressées sous pli recommandé à la Municipalité durant le délai d'enquête.

Afin de renseigner la population sur ce projet, la Municipalité invite les habitants et propriétaires à une

SEANCE D'INFORMATION PUBLIQUE

le 30 août 2016

à 20h00, à la grande salle de Donneloye